Magazine mensuel édité par Cavac

N° 567 • AVRIL 2023

CAVAC INFOS

Événement

Double inauguration pour la coopérative

PAGE 2

ACTUALITÉS

Deux médailles pour La Coopine !

P.4

SERVICES ET TECHNIQUES

Cavac s'engage pour une agriculture « régénérative »

P.6

FAITS ET GESTES

Plateforme d'achat Aladin.farm : des nouveaux modes de livraison :

P.8

Savoir prendre le temps de se former et de s'informer !

Quel que soit le métier qu'on occupe, il est indispensable de prendre le temps d'actualiser ses connaissances. Or en agriculture, où le facteur temps est souvent limitant, trop nombreux sont ceux qui en font la variable d'ajustement et qui renoncent à prendre part à des formations. C'est bien dommage. Il y a bien évidemment les formations obligatoires. Celles-là, impossible d'y échapper... **Mais il y a tout autant des formations facultatives, riches d'intérêt, de partage d'expériences et de rencontres enrichissantes.** Votre coopérative n'est pas en reste en la matière. Le cycle de formation Cybèle regroupe chaque hiver une promotion d'une douzaine de jeunes agriculteurs et agricultrices. Sur 8 jours, se succèdent des experts qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement des marchés, des coopératives, de savoir mieux gérer ses risques, mieux s'exprimer… Un cycle très riche sur lequel Cavac investit chaque année. Une occasion aussi de nouer des relations amicales et privilégiées avec d'autres jeunes du territoire. Plus récemment avec l'ambition de nous adresser progressivement à tous les agriculteurs, **nous lançons des formations autour de l'agriculture régénérative en mettant les sols au centre des enjeux agronomiques.** Ce numéro de Cavac Infos vous permet d'en découvrir plus en profondeur, les tenants et aboutissants. Nous vous proposons de rentrer dans une démarche de progrès et de formation qui ne vous coûtera pas, qui n'entrainera ni obligation de résultat, ni de sanction, mais qui permettra collectivement de rentrer dans une dynamique vertueuse en matière de gestion des sols. En effet, moins de matières actives, des sols qui ont souvent tendance à s'appauvrir en matière organique, un renchérissement des intrants et de l'énergie, des températures plus élevées, l'enjeu du carbone qui devient majeur (émissions & stockage), des attentes sociétales de plus en plus insistantes... On ne peut pas faire comme si nous n'avions rien à changer en matière agronomique ! D'où cet enjeu de faire bouger des lignes au plan agronomique sans dégrader les résultats économiques des exploitations et même au contraire, en les améliorant. Nos clients aval savent que 75 % des impacts carbone viennent de la production agricole et ils seront de plus en plus exigeants vis-à-vis de nous. Mais nous sommes fatigués de nous voir imposer des contraintes. Alors mieux vaut que ce soit nous collectivement, qui prenions la main. S'imposer d'insérer dans son emploi du temps quelques journées par an, pour prendre un peu de hauteur par rapport au quotidien. Tout le monde a à y gagner.

Jérôme Calleau
Président

ÉVÈNEMENT

Une double inauguration pour la coopérative

La coopérative a inauguré le vendredi 24 mars deux investissements sur son site de Mouilleron-le-Captif. Un nouvel atelier de conditionnement des légumes secs ainsi qu'un bâtiment tertiaire construit en matériaux biosourcés.

Ce n'est pas une mais deux inaugurations qui ont eu lieu le 24 mars sur le site de Cavac à Mouilleron-Le-Captif qui abrite les activités dédiées aux productions végétales spécialisées (légumes, semences, chanvre) sur près de 18 000 hectares. En moins d'un an, la coopérative a fait construire un nouvel atelier de conditionnement des légumes secs et un bâtiment tertiaire conçu en chanvre, tous deux opérationnels depuis janvier 2023.

Légumes : un investissement de 5,2 millions d'euros

Le nouvel atelier de conditionnement de légumes secs s'inscrit dans le cadre du plan France Relance qui vise la reconquête de la souveraineté protéinique de la France. À ce titre, la coopérative a bénéficié d'une aide de 1,5 million d'euros sur les 5,2 millions d'euros investis pour construire la nouvelle unité. *« Le plan de relance a été un élément accélérateur »*, a précisé Jean-Luc Caquineau, président de l'OP Légumes. Doté d'une capacité de 3000 à 4000 tonnes par an, ce nouvel atelier contribuera à réduire la dépendance de la France face aux importations. En effet, la France importe 30 % des lentilles et 80 % des haricots secs consommés sur son territoire. La coopérative produit aujourd'hui entre 7000 à 8000 tonnes de légumes secs annuellement, soit 11 % de la production française.

Cavac représente 11 % de la production française de légumes secs

Gérard Gavory (Préfet), Jacques Bourgeais (DG Cavac), Franck Bluteau (président délégué), Didier Mandelli (Sénateur), Jean-Luc Caquineau (président de l'OP Légumes Cavac) et Patrice Million (Draaf Pays-de-la-Loire, FranceAgrimer).

Développer les ventes en GMS et RHF

Au-delà des volumes produits, Cavac cherche aussi à diversifier ses débouchés. Aujourd'hui, Cavac vend majoritairement ses légumes secs à des industriels. Or le nouvel atelier a été construit spécifiquement pour répondre aux besoins des Grandes et moyennes surfaces (GMS) et Restauration hors foyer (RHF). Ces deux marchés actuellement minoritaires devraient permettre de capter davantage de valeur ajoutée pour les sociétaires. Ces volumes additionnels impliquent le développement de 1000 hectares de légumes secs supplémentaires sur le territoire. Pour y parvenir, deux solutions seront activées : augmenter les surfaces chez les 300 producteurs de l'organisation de producteurs de légumes et aussi attirer de nouveaux producteurs.

Nouvelles lignes de conditionnement

Opérationnel depuis janvier 2023, le bâtiment de 2300 m² est équipé d'installations de pointe qui permettent d'allier productivité, ergonomie et qualité. En effet, il est essentiel de répondre aux normes agroalimentaires et notamment à la certification International Featured Standard (IFS Food), obligatoire pour vendre à la GMS et RHF. Seul le conditionnement y est réalisé, le tri étant effectué au préalable dans d'autres bâtiments. L'atelier comporte des lignes spécifiques à chaque type de conditionnement : boîtes en carton (étuis), sachets, sacs de 2 à 5 kg et filets. Au niveau énergétique, la coopérative a pris soin de couvrir le bâtiment de 500 m² de panneaux photovoltaïques qui produiront annuellement 100 000 kWh permettant de couvrir 30 % du besoin d'énergie de l'usine. ■

ÉVÈNEMENT

Des bureaux, showroom de la construction biosourcée

Le nouveau bâtiment tertiaire des Productions végétales spécialisées (PVS) possède une ossature bois avec des murs en béton de chanvre.

La coopérative a inauguré ce 24 mars un deuxième bâtiment, le nouveau siège de l'activité des productions végétales spécialisées de Cavac. Ce bâtiment tertiaire de 500 m² se veut être une vitrine des produits isolants et du savoir-faire de la filiale Cavac Biomatériaux. C'est l'agence CAN IA (Ingénieurs-Architectes) spécialiste des matériaux biosourcés qui a conçu le bâtiment de manière bioclimatique en choisissant d'appliquer *« le bon matériau au bon endroit »* pour maximiser ses performances thermiques. Franck Bluteau, président-délégué de Cavac a expliqué *« L'investissement s'élève à 1,06 million d'euros, ce qui est légèrement supérieur à une construction réalisée avec des matériaux classiques. Toutefois, les meilleures performances thermiques permettent de faire des économies dans la durée ».*

Du chanvre, des mur aux toit

En son sein, on y retrouve différentes solutions isolantes fabriquées par Cavac Biomatériaux. Les murs sont conçus en béton en chanvre, un alliage de chaux et de chènevotte associé à une ossature en bois. Préfabriquées en partie en atelier, ces parois ont l'avantage de se monter en un temps record. Outre le béton de chanvre, les cloisons et la toiture ont été isolées avec le produit Biofib Trio composé de chanvre, de lin et de coton. Ces solutions sont en phase avec la nouvelle règlementation environnementale *« RE2020 »* dont les principaux objectifs sont de prioriser la sobriété énergétique, favoriser la décarbonation de l'énergie, diminuer l'impact carbone des nouvelles constructions et garantir le confort des constructions en cas de forte chaleur. Ce nouveau bâtiment s'inscrit dans un contexte porteur pour la filiale Cavac Biomatériaux qui a entamé en 2023 la construction d'une nouvelle usine à Sainte-Hermine en Vendée. L'objectif est de doubler la capacité de production ainsi que les surfaces de chanvre de 1800 hectares à 4000 hectares.

DANS LES COULISSES DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Deux médailles pour La Coopine

Cette année notre bière artisanale et coopérative a su tirer son épingle du jeu en remportant deux médailles au prestigieux Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture.

Les coulisses du concours

C'est fort de 4 années d'expérience du brassage que notre équipe La Coopine a décidé d'inscrire ses recettes permanentes au Concours Général Agricole 2023. Un vrai défi qui consiste à se mesurer aux autres et à sortir du lot pour décrocher une médaille dans un concours où il n'y a pas de podium garanti. Chaque type de bière est évalué selon des critères bien précis (couleur, amertume, arômes) ; et c'est lors de dégustations anonymisées que le jury -composé de professionnels et consommateurs formés à l'analyse sensorielle-, décerne les différents prix.

Le goût avant tout

Le succès est au rendez-vous puisque deux de nos recettes sont sorties médaillées du concours. Notre bière ambrée est la seule récompensée d'une médaille d'or dans sa catégorie -**bière ambrée** de haute fermentation avec un taux d'alcool inférieur ou égal à 6°-. Les commentaires élogieux du jury soulignent la belle palette aromatique, la richesse en bouche et l'harmonie de notre recette. Du côté de notre **bière blanche**, ce sont sa couleur, sa mousse et ses arômes qui ont fait la différence, lui offrant la médaille de bronze. *«Nous sommes très fiers de ces récompenses, car ce sont deux recettes que nous avons récemment retravaillées et améliorées, c'était donc une bonne occasion de voir ce qu'elle valaient dans un concours aussi prestigieux. Notamment pour notre bière ambrée, où nous avions porté l'attention sur son goût caramélisé et fruité, et c'est ce qui a plu»*, explique Jérôme Guinaudeau, notre brasseur.

Une référence de qualité

C'est avec fierté que ces deux médailles sont désormais affichées sur nos bouteilles. Une récompense de taille pour le travail effectué et un véritable atout commercial comme le souligne Philippe Coussot : *«Les consommateurs reconnaissent ces distinctions en rayon et y sont attachés, c'est un plus qui offre de la visibilité et donne envie de découvrir notre marque artisanale»*. Heureuse coïncidence, notre brasserie s'équipe tout juste d'une nouvelle étiqueteuse adaptée pour coller les médaillons du concours. Un investissement plus que bienvenue car ce ne sont pas moins de 15000 bouteilles qui attendent actuellement leur décoration. ■

NOUVELLE RECETTE FRUITÉE

L'arrivée du printemps a inspiré nos brasseurs pour la création d'une nouvelle recette fruitée : à la framboise.

Fabriquée avec de la purée de framboise sur une base de bière blanche, cette recette légèrement sucrée et acidulée rejoint dès à présent notre gamme aux côtés entre autres, de notre bière de saison à l'ananas.

Jérôme Guinaudeau, brasseur et Philippe Coussot, responsable commercial

RENCONTRES TECHNIQUES

Méthanisation, eau, poules repro : programme chargé pour les Bottées !

Le mardi 28 mars, le groupe d'agricultrices Les Bottées organisait ses troisièmes rencontres dans les Deux-Sèvres. Une journée technique pour parfaire ses connaissances sur la méthanisation, l'eau et l'élevage de poules pondeuses reproductrices.

Les Bottées, c'est un groupe d'agricultrices et sociétaires de Cavac, animées par la volonté de promouvoir la féminisation en agriculture, et aussi de se former. Pour leur troisième rencontre, le groupe a mis le cap vers les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime pour une journée riche en contenu et échanges.

Demeter Énergies, la méthanisation pour le territoire

Première étape chez Demeter Energies, une unité de méthanisation agricole située à Mauzé-sur-Le-Mignon. D'ailleurs Déméter, c'est la déesse grecque de l'agriculture et des moissons. Une symbolique idéale pour les Bottées qui place la journée sous de bons auspices. Vanessa Paillat, responsable d'exploitation assure la visite des lieux. Cette unité collective mise en service en 2018 valorise entre 21 000 et 25 000 tonnes de matières premières par an. Douze élevages situés à moins de 8 km apportent du lisier et fumier (bovins viande, lait, caprins) ainsi que des cultures intermédiaires. Y sont également valorisées des issues de céréales (provenant de VSN Négoce), des produits laitiers impropres à la consommation… À la sortie, on récupère du biogaz (du méthane) et du digestat, qui retournera à la terre pour fertiliser les sols de fermes partenaires. Demeter Énergies fonctionne par cogénération. Le biogaz génère de l'électricité (revendue exclusivement) ainsi que de la chaleur qui permet de chauffer des bâtiments publics (piscine, mairie, école…).

La SAS a également investi dans un séchoir à céréales et un séchoir à foin de luzerne, fonctionnant tous deux à partir de la chaleur émise par le cogénérateur. Cette installation est un modèle de démarche participative, les habitants ont été partie prenante du projet bien avant la pose de la première pierre.

Stockage de l'eau et élevage de poules repro

Direction ensuite vers une retenue d'eau située à proximité, devenue un vrai bunker hyper sécurisé, dans le climat houleux actuel. La Coop de l'eau 79 a présenté au groupe son approche de manière factuelle, scientifique et dépassionnée. Un témoignage très éclairant. La journée s'est achevée chez une deuxième agricultrice, elle aussi pleine d'énergie. Delphine Chamard est éleveuse au sein de l'EARL La Petite Gorre à Saint-Saturnin-du-Bois. Elle fait partie des 12 fermes impliquées dans Demeter Énergies. Delphine est passionnée par l'élevage, et cela se ressent dans la manière dont elle parle de ses animaux. Avec son mari, elle élève des vaches limousines (35 vêlages, naisseurs) et des poules pondeuses reproductrices. 136 hectares de SAU viennent compléter le tout.

Le bâtiment d'élevage est clairement atypique dans la région : tout en béton, 60 mètres de long et 28 mètres de large. *«Nous voulions un bâtiment de qualité, qui dure et qui soit évolutif»* explique Delphine. La ventilation est assurée par 8 cheminées situées sur le toit et l'extraction d'air fait par les pignons. L'élevage de poules pondeuses reproductrices est très technique et requiert des conditions d'hygiène irréprochables. Un métier qui sied particulièrement bien à Delphine, ancienne technicienne sanitaire. ■

TRANSITION AGRO-ÉCO-LOGIQUE

Cavac s'engage pour une agriculture « régénérative »

Le 7 et 8 mars dernier, a été lancé officiellement le projet pour une agriculture « régénérative », véritable stratégie d'entreprise, la coopérative s'engage à travers la formation à interpeller les agriculteurs sur l'enjeu de leurs sols et à promouvoir les bonnes pratiques permettant d'en exprimer tout le potentiel.

Mûri auprès des agriculteurs et agricultrices membres du conseil d'administration de la coopérative, l'engagement pour aller vers ***une agriculture « régénérative »***, est né du constat qu'il faut **accompagner la transition des modes de production.** L'objectif ? Augmenter la résilience des sols, notamment en favorisant les couverts végétaux, véritables outils de fertilisation et de structuration et ainsi développer des solutions plus économes en intrants chimiques et énergie fossile.

Sol nu sol foutu, sol couvert sol prospère

Moment clé de ce projet, la conférence de Konrad Schreiber organisée les 7 et 8 mars, marque le début de cette transition. Plus de 250 personnes, à la fois techniciens et techniciennes de Cavac et agriculteurs et agricultrices élu·e·s de la coopérative, sont venus écouter cette personnalité reconnue dans le monde de l'agriculture du vivant. Expert de l'agronomie, de la chimie des sols, de l'histoire de l'agriculture et de la biologie, mais aussi fondateur de l'association Vers de Terre Production, il marque les esprits, remet en cause les modèles, bouscule les idées reçues sur les techniques. Il propose une véritable nouvelle approche du travail du sol par les plantes qu'il expérimente et vérifie depuis 20 ans sur le terrain, dans toute la France, dans le cadre de son association. *« Dans un itinéraire classique, on peut laisser laisser le sol nu quasiment 6 mois sans bénéficier du pouvoir de la photosynthèse. L'idée est de capter au maximum l'énergie solaire tout au long de l'année pour transformer la matière végétale en matière organique »*, explique-t-il. Le concept essentiel qui en ressort, est de rapprocher de plus en plus les phases de réimplantation des cultures entre chaque récolte. Par exemple, semer des Cultures Intermédiaires Multi-Services (CIMS) juste avant ou après la moisson (dans les 48h), afin de se prémunir de l'érosion, de recréer de la matière organique et donc de renforcer sa réserve utile face aux sécheresses.

Konrad Schreiber, expert en sols vivants, explique la fuite du carbone des sols.

« Le changement ce n'est jamais quelque chose de très simple, donc il faut l'initier, il faut souvent bousculer les idées reçues, ouvrir un peu les esprits, sans rentrer dans l'utopie, et c'était l'objectif recherché de la conférence de Konrad Schreiber », soutient Simon Juchault, directeur agronomie et environnement de Cavac.

Salle comble avec plus de 250 participants.

Une initiative positivement partagée par les participants

Une enquête de satisfaction a permis de recueillir l'avis des participants de la conférence de Konrad Schreiber.

À LA QUESTION :

Pensez-vous que cette démarche de transition est importante pour le développement de votre exploitation et de la coopérative :

7,9 /10

NOTE ATTRIBUÉE PAR LES RÉPONDANTS.

De nombreux commentaires encourageants exprimés !

« Il faut expérimenter pour préparer les futures évolutions techniques et réglementaires »

L'agriculture est en transition et la coopérative doit être un acteur principal de cette transition

« Si l'on veut continuer à produire avec les mêmes rendements, mais avec moins d'azote et de phytosanitaires, il faudra trouver des solutions »

« Pour l'agriculture de demain, il est important que nos exploitations, toutes productions confondues (bio ou conventionnelle, élevage, grande culture), prennent la direction des sols »

Le cycle de formation Agro-Éco-Logique

Pour accompagner cette transition, la coopérative propose un cycle de formation complet aux agriculteurs élus des 11 comités de section qui maillent le territoire de la coopérative (Bocage, Marais, Plaine, Océan, Poitou, Deux-Sèvres, etc.). Un moment important, qui réunit à la fois les techniciens et les agriculteurs d'un même territoire pour parler ensemble d'agronomie et recevoir le même niveau de connaissance. Un temps d'échange pour recueillir les attentes et contraintes de chacun (rentabilité, rendement, moyens humains, outils, particularités de terroir) et envisager la création de *« petits groupes d'expérimentations »* sur le terrain. Ainsi, durant tout le mois de mars ont eu lieu en Vendée et Deux-Sèvres, les premières journées de formation destinées à bien s'approprier les bases de l'agronomie. S'en suivront dans les mois à venir 2 à 3 journées supplémentaires de perfectionnement sur différents thèmes. Par exemple, *« améliorer le sol par les plantes »* en travaillant sur la macro & microporosité grâce aux complémentarités possibles entre les systèmes racinaires et mycorhizes des différentes espèces de plantes de couverture. Ou encore, bien *« comprendre et maîtriser le cycle carbone-humus-azote »*, mais aussi *« développer la diversité végétale au service de l'exploitation »*. *« Tester une nouvelle technique est une prise de risque car les cycles longs agricoles ne permettent qu'un seul essai par an »*. Pour mettre en pratique la formation, le service agronomique Cavac propose des solutions agronomiques clés en main, notamment un large choix de mélanges de Cultures Intermédiaire Multi-Services, disponibles sur **Dialog.** ■

Vous êtes intéressé·e·s) pour faire évoluer vos pratiques, expérimenter des Cultures Intermédiaires Multi-Services (CIMS),
n'hésitez plus et prenez contact avec votre technicien de proximité ou votre délégué de section.

À découvrir dans votre courrier :

Le POSTER « Réussir ses Cultures Intermédiaires Multi-Services (CIMS) »

DOSSIER SPÉCIAL

ACHAT D'INTRANT

Plateforme d'achat Aladin.farm : des nouveautés de livraison

Aladin.farm by Cavac permet désormais aux agriculteurs de passer directement commande via leur smartphone ou PC pour leurs achats d'intrants. Produits de traitement, semences, engrais, films & ficelles, Aladin.farm est un véritable catalogue numérique accessible 24h sur 24h.

Sur la dernière campagne d'approvisionnement des semences et d'intrants pour les cultures d'automne 2022, ce sont presque 3/4 des commandes qui se sont réalisées via Aladin.farm. La plateforme permet de voir les stocks de la plupart des fournitures proposées par la coopérative et de choisir le mode de livraison le plus adapté en fonction de ses besoins.

Différentes «options» de livraison

Points relais

- Livraison entre 2 et 10 jours dans les 35 dépôts au choix (AgriConseil et AgriVillage).
- Retrait à la plateforme centrale de Fougeré – dès 3h après la commande.

Click & Collect

- Retrait sous 2h, dans la limite des stocks disponibles, au sein des 35 dépôts Cavac au choix (AgriConseil et AgriVillage).

La livraison standard

- Livraison sur l'exploitation classique, sans exigence de délais.

Livraison express : la solution de dépannage

- Livraison sur l'exploitation sous 24h (service payant, quantité et poids limités).

Un véritable enjeu économique

Plus qu'une plateforme de E-commerce, Aladin.farm permet d'améliorer considérablement la logistique d'approvisionnement des fournitures au sein de la coopérative. Le digital apporte une fluidité et une meilleure visibilité dans les commandes, il centralise la gestion des stocks, évite l'accumulation préventive ou les ruptures de produits au sein des dépôts. Ce nouveau dispositif favorise ainsi un approvisionnement réfléchi en intrant qui limite le «retour-produit» contraignant en main d'œuvre et transport pour la coopérative.

N'hésitez pas à vous inscrire pour faciliter vos commandes.
Plus d'informations auprès de votre technicien de proximité ou dans un dépôt Cavac.

aladin·farm by CAVAC

Les différents modes de livraisons

- Livraison ferme express en 24 h
- Livraison ferme standard
- Livraison point relais

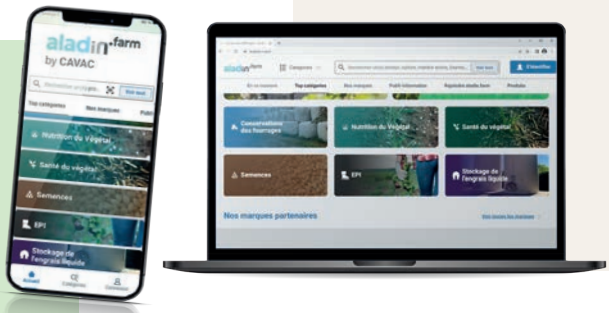

ÉVÉNEMENT

Journée des agricultrices 20 juin

À LA ROCHELLE

- **7h30** Départ de La Roche-sur-Yon en bus
- **9h30-11h30** Visite de Atlantique Alimentaire avec Emmanuel Neveu (directeur)
- **12h00 – 13h45** Repas au restaurant La dame de trèfle
- **14h00-16h00** Tour en bateau et visite de Fort Boyard
- **18h00** Retour au siège de Cavac à La Roche-sur-Yon

S'inscrire
www.evenement.cavacweb.fr/

Contact :
Christophe de Beaufort
06.19.83.29.41